

10 C.

Journal du Lot

10 C.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d° —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le scandale Sadoul. La cassure dans le parti unifié. Les électeurs sauront répondre au défi des extrémistes. — La lutte en Russie. L'attitude de la Finlande. — Les grèves.

Le scandale Sadoul va prendre fin. Le gouvernement militaire de Paris a signé un ordre de mise en jugement concernant cet officier.

On sait, disent les journaux, que Sadoul, avocat à la Cour d'appel de Paris, avant les hostilités, était parti en Russie pendant la guerre comme attaché à la mission militaire française; à ce titre, il eut à se mettre en rapports avec les chefs bolchevistes. Mais comme ces rapports ne devinrent que plus intimes du jour où les relations officielles de la France furent rompues avec la République des Soviets, le capitaine Sadoul fut inculpé d'intelligences avec l'ennemi, de provocation de militaires à la désobéissance et de désertion à l'étranger. Le capitaine Sadoul sera jugé par contumace le 7 novembre prochain par le 2^e Conseil de guerre de Paris.

Le Journal des Débats donne, de son côté, quelques précisions particulièrement intéressantes :

« De par ses attaches politiques — Sadoul était au cabinet de M. Albert Thomas avant son départ pour la Russie — qui lui donnaient plus qu'à tout autre des facilités d'accès auprès des Trotsky et des Lénine, Sadoul fut à même de rendre des services importants au cours des relations officieuses qui se sont engagées avec les dirigeants de la mission. Ses conversations avec les bolchevistes le convertirent à leurs doctrines et il en vint à considérer comme criminelle la politique des Alliés à leur égard. Un soldat discipliné aurait demandé à rentrer en France. Sadoul passa aux bolchevistes. Le Conseil de guerre jugera cette faute et ses conséquences. Dès maintenant on peut dire que, une fois passé aux Soviets, Sadoul a forfait à l'honneur. »

« Un homme jouissant de la situation que sa conduite lui avait assurée, et du crédit qu'elle lui donnait en Russie aurait dû au moins s'en servir pour tirer des prisons russes ceux de ses camarades qui avaient été arrêtés. C'est là pour nous la faute inépuisable, la faute contre les lois non écrites de l'honneur, la faute qui disqualifie Jacques Sadoul ; alors qu'il avait assez d'influence pour faire libérer ses camarades emprisonnés, il a préféré, pour éviter de se compromettre, ne pas agir en leur faveur. Par respect pour les Français morts dans les géoloches bolchevistes, nous ne pouvons voir en Jacques Sadoul une victime, et encore moins un représentant du peuple français si pénétré de la puissance des lois de l'honneur. »

Voilà l'homme que les Comités extrémistes de la Seine prétendent faire entrer au Palais-Bourbon. Mais la prétention est excessive et provoque un sursaut de dégoût chez les unifiés devenus suspects pour cause de patriotisme, car avoir voté le Traité est un acte criminel impardonnable aux yeux des bolchevistes français !

Les modérés de l'unification finissent par s'insurger contre le despotisme de ces meneurs qui réservent leurs sympathies pour les Boches.

Longuet ne suffit plus, Rappoport paraît fêlé. Il faut Sadoul pour teindre suffisamment le drapeau de nos révolutionnaires.

Le danger apparaît enfin aux yeux des hommes dévoués à la cause sociale, mais qui n'entendent pas, cependant, sacrifier la France à l'Allemagne.

La cassure se produit. Il était temps. Le socialisme menace la civilisation, nous ne serons jamais trop nombreux pour combattre ce régime abject.

Le programme du capitaine Sadoul est un programme de guerre civile, écrit le député Varenne, dans un moment où le pays a un besoin vital de paix et de travail.

Ayons confiance dans le suffrage universel pour barrer la route au capitaine « sans peur et sans reproche » et à tous les fauteurs de désordre qui s'abritent derrière lui !

Les nouvelles de Russie continuent à être contradictoires. On annonce, à tour de rôle, l'avance victorieuse et le recul de Youdenitch qui marche sur Petrograd.

Il semble bien que le général russe qui commande la petite armée restée fidèle à l'Entente soit aux prises avec

de sérieuses difficultés. Le nombre de ses soldats est trop restreint et l'inaction de la Finlande s'oppose à la réalisation d'un plan d'investissement de la ville à prendre.

La Finlande, en effet, refusant d'intervenir dans la lutte, permet aux Bolcheviks de ramener du nord des troupes de secours. Et tandis que Youdenitch ne peut contourner Petrograd par le Nord, puisqu'il devrait pour cela pénétrer en territoire finlandais, les Bolcheviks, plus nombreux, dessinent un mouvement dangereux sur l'arrière de l'armée de Youdenitch.

On s'étonne de l'attitude de la Finlande. Son intérêt est incontestablement de se dresser contre Lénine. Or, une simple intervention de sa part, dans le nord, suffirait à assurer la chute de Petrograd.

On ne conçoit donc pas que cette Puissance hésite à entrer dans une action qui lui serait largement profitable. Nous n'avons pas les données nécessaires pour apprécier le mobile qui la guide. Mais quelle que soit l'attitude des Finlandais, la chute du Bolchevisme est une chose certaine. La Russie ressuscitera car l'anarchie ne peut se maintenir indéfiniment chez un peuple.

Les dirigeants d'Helsingfors feront donc bien de peser les graves inconvénients d'une neutralité maladroite. Le Temps met parfaitement en relief ces inconvénients dans les lignes suivantes :

« Si la Finlande intervient maintenant contre les bolchevistes, quels rapports aura-t-elle ensuite avec le gouvernement russe qu'elle aura aidé à reprendre sa capitale ? Assurément, il faudra toujours que la reconnaissance de l'indépendance finlandaise soit consacrée par un vote de la future Constituante russe ; mais, sous réserve de cette sanction ultérieure, nous croyons ne pas nous tromper en affirmant que l'on est disposé, dans les milieux russes autorisés, à reconnaître l'indépendance de la Finlande en se concertant avec le gouvernement finlandais pour établir entre les deux pays un *modus vivendi* conforme à leur intérêt commun. »

« Reste le cas où la Finlande n'interviendrait pas. Alors il est difficile de voir ce qu'elle gagnerait, quelle que soit la suite des événements. Si l'armée Youdenitch prend bientôt Petrograd par ses seuls moyens, les Russes et les autres alliés n'auront aucune raison pour être reconnaissants envers les Finlandais. Si, au contraire, la domination bolcheviste doit durer quelque temps encore à Petrograd, grâce à la neutralité finlandaise, il est probable que les bolchevistes ne voudront pas être une seconde fois à la merci du gouvernement « bourgeois » qui siège à Helsingfors, et qu'ils tâcheront d'établir en Finlande un régime de leur cru. »

Les grèves continuent !

Les employés des transports parisiens votent le principe de l'arrêt du travail.

Les employés du Bon Marché chôment toujours. On craint que le mouvement ne s'étende aux autres grands magasins.

A Lyon, le lock-out a été décrété par les entrepreneurs du bâtiment, les ouvriers refusant toute entente.

A Lille, les ouvriers du gaz ont cessé le travail.

Aux Etats-Unis, les mineurs déclarent qu'ils cesseront le travail le 1^{er} novembre.

Quand donc les ouvriers comprendront-ils que ce n'est que par une production accrue qu'ils amélioreront la situation mondiale et, par suite, la leur ?

A. C.

INFORMATIONS

Le traité au Sénat américain
De New-York : Parmi les quatorze réserves adoptées par la commission sénatoriale des affaires étrangères, se trouve la suivante, dont l'auteur est le sénateur démocrate Reed :

« Les Etats-Unis se réservent le droit exclusif de décider quelles sont les questions affectant leur honneur ou leurs intérêts vitaux et déclarent que lesdites questions ne sauraient être, du fait du traité, soumises à l'arbitrage ou à l'étude du conseil ou de l'assemblée de la Ligue, ou à la décision d'une puissance quelconque. »

L'effet de cette réserve sera d'empêcher les irréconciliables à voter pour le traité.

Le traité sera appliqué avant le 15 novembre

C'est entre le 5 et le 10 novembre que les mesures arrêtées d'un commun accord entre le conseil supérieur et le maréchal Foch seront mises à exécution. Il a fallu mettre au point, outre toutes les attributions des commissions de réparations, celles des commissions de délimitation et de plébiscite, qui vont substituer leur administration à la souveraineté allemande : bassin de la Sarre, Haute-Silésie, Dantzig, Memel, etc. Il en a été de même pour les mesures militaires, par exemple l'occupation de la Haute-Silésie par deux divisions interalliées. On compte que dans la première quinzaine de novembre l'application sera en cours.

La reddition de Manbeuge

Le général Fournier, commandant en 1914 la place de Manbeuge, traduit devant le 2^e Conseil de guerre pour la reddition de la place, a reçu notification de l'ordre qui le met en jugement pour le 4 novembre.

Aux pays occupés

De Mayence : A la réception des autorités civiles par le général Degoutte, M. Best, directeur provincial de la Hesse rhénane, a prononcé les paroles suivantes :

« Monsieur le général, il y a 11 mois, j'ai assuré ici aux généraux Fayolle et Mangin que les autorités provinciales, conscientes des devoirs imposés par l'armistice, feront de leur mieux pour les remplir envers l'armée occupante ainsi qu'envers la patrie. »

« Aujourd'hui, au lendemain de la ratification du traité de paix qui adoptera des relations réglementées entre les peuples, je puis dire avec satisfaction que les autorités et toute la population rhénane ont fait de leur mieux pour remplir leur devoir. Il en sera ainsi à l'avenir. Nous le voulons et c'est l'espoir de l'assistance, Monsieur le commandant en chef de l'armée du Rhin. »

Le maire de Mayence a déclaré qu'il partageait l'opinion exprimée et qu'il s'associait, au nom de la ville, aux sentiments du directeur provincial.

Le complot neutraliste alsacien-lorrain

De Strasbourg : L'instruction du complot neutraliste suit son cours. Des charges graves sont relevées à l'actif des inculpés. L'un d'eux recevait d'Allemagne 25.000 marks par mois !

La question de Fiume

Le Messaggero publie la dépêche suivante :

Washington, 24 octobre. — « Les négociations pour la question de Fiume avancent rapidement vers une solution satisfaisante. On aurait trouvé un compromis qui paraît acceptable de la part de l'Italie et de la part de M. Wilson. »

« On affirme que le gouvernement américain aurait délibérément retardé la solution pour attendre que l'agitation produite par l'entreprise de d'Annunzio fût calmée et que la vie politique italienne ait repris son rythme normal. »

« On dit aussi que la dernière communication faite par l'ambassadeur italien récemment décédé, comte Macchi di Cellere à M. Lansing aurait beaucoup contribué à hâter l'accord entre les deux gouvernements. »

La Chambre hollandaise vote un crédit pour la reconstitution du Nord de la France

Le Ministre des Affaires étrangères a soumis à la deuxième Chambre le projet de loi relatif à l'accord conclu le 19 août dernier et aux termes duquel un crédit de 25 millions de florins sera ouvert par le gouvernement de la Haye pour la reconstruction du Nord de la France.

Les soldats allemands dans le Slesvig

Des nouvelles reçues de Copenhague annoncent qu'un millier d'hommes, recrutés à Hambourg sur l'ordre de Noske, et accompagnés de cent mitrailleuses, ont été envoyés à Flensburg sous le prétexte d'y rétablir l'ordre public.

Flensburg se trouve dans la deuxième zone du Slesvig, où le plébiscite doit avoir lieu et que les Allemands sont tenus d'évacuer en même temps

que la première (et, il faut l'espérer, la troisième zone), dès l'entrée en vigueur du traité de paix.

Tous les renseignements reçus de Copenhague annoncent que, sûrs de perdre la première zone, les Allemands l'ont vidée de tout ce qu'ils pouvaient emporter ; mais dans la deuxième zone, ils s'apprentent à résister.

La lutte en Russie

La lutte se poursuit violente dans le voisinage de Petrograd. Trotsky n'a qu'une confiance relative puisqu'on mande de Stockholm :

« Un radiotélégramme transmis par Moscou, annonce que Trotsky s'adresse aux commandants et aux communistes gardes-rouges l'ordre du jour suivant :

« Même si la reddition temporaire de Petrograd devait occasionner la perte de plusieurs milliers d'ouvriers, il est indispensable de défendre victorieusement la ville. Toutes les mesures sont prises à cet égard. De nouvelles forces fraîches sont levées qui nous assurent actuellement une grosse supériorité numérique. »

Un grand discours de M. Klotz

M. Klotz, ministre des finances, devait prononcer le 3 novembre, à Paris, un grand discours sur la situation financière, mais M. Clemenceau, président du conseil, ayant décidé de prononcer son discours-programme le 2 novembre, à Strasbourg, M. Klotz ne prendra la parole que le 5 ou le 6 novembre.

M. Caillaux ne sera pas candidat

M. Caillaux vient d'adresser au président de la Fédération des comités républicains de la Sarthe une lettre dans laquelle il déclare que la Cour de justice avait refusé la demande de mise en liberté provisoire qu'il avait formée pour aller soutenir sa candidature, il renonce à se présenter aux élections.

M. Mandel candidat dans la Gironde

M. Georges Mandel, directeur du cabinet de M. Clemenceau, a quitté Paris pour se rendre dans la Gironde, où il va faire acte de candidat aux prochaines élections législatives.

CHRONIQUE LOCALE

A nos Lecteurs

Nos ateliers étant fermés samedi prochain, jour de la Toussaint, le Journal du Lot ne pourra pas paraître dimanche, il nous paraît préférable, pour nos lecteurs, de supprimer le numéro de jeudi prochain et de paraître VENDREDI sur 4 pages.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207^e dont les noms suivent :

Clary Flavien-Jean-Louis : a fait vaillamment son devoir dès les premiers combats de la campagne. Tombé glorieusement pour la France, le 20 décembre 1914, à Mesnil-les-Hurlus. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Clamagirand Léon : a toujours servi en brave et excellent soldat, donnant en toutes circonstances la valeur de son dévouement. Tombé glorieusement pour la France, le 9 février 1915, à Perthes-les-Hurlus. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Gassan Jean-Pierre-Joseph : a toujours été un vaillant soldat, faisant constamment preuve de courage et de dévouement. Tombé glorieusement pour la France, le 17 février 1915, en se portant à l'attaque des positions ennemies, devant Perthes-les-Hurlus (Champagne). A été cité.

Carreau Jean-Baptiste : soldat brave et dévoué, ayant toujours fait preuve des plus grandes qualités. Tombé glorieusement pour la France, le 25 avril 1915. A été cité.

Au 7^e

MM. Derode, Parison Ance, chefs de bataillon ; Méchin, Baillargeau, Gradelet, Lemaire, Hardy, Cavelle, Cousin, Souhard, capitaines ; Bielle, Sauzeau, Bacquerie, Lagrange, lieutenants au 7^e R. I., sont maintenus avec la mention « service » au titre de première garnison d'après-guerre au 7^e R. I.

MON ÉVOLUTION

Le Quercy poursuit l'histoire de « mon évolution ».

C'est assez piteux. Le rédacteur de cette étrange histoire veut prouver mon indignité politique. Il réussit tout au plus à se couvrir de ridicule.

Le voilà qui me reproche l'attitude « réactionnaire » de mon prédécesseur. C'est aussi intelligent que si je disais à M. de Monzie : Vous devez rendre compte des idées personnelles de M. Lasserre, votre oncle, l'historien de Lourdes ! La critique relative à feu l'honorable M. Layton, si elle ne me touche pas, atteindra davantage des amis du député. C'est peut-être une délicate attention.

Mais j'ai mon paquet personnel. J'aurais « composé » une liste spéciale pour gagner beaucoup d'argent !

M. Murat doit être étonné de la nouvelle. Je ne le suis pas moins que lui. Quant à l'argent, je puis documenter M. de Monzie.

Lorsqu'il fut question d'imprimer le Paysan du Lot, — je n'avais aucune raison de refuser ce travail n'ayant pas encore trouvé le moyen d'assurer l'existence d'un personnel de 100 et quelques personnes en faisant la grève des bras croisés — quand on me proposa ce travail, on me fixa le chiffre du tirage. Ce chiffre me parut beaucoup trop élevé. J'insistai vivement pour le faire REDUIRE des DEUX TIERS, déclarant : « pour quoi faire des dépenses inutiles et perdre du papier sans profit ». Je ne serai pas démenti.

Que voilà bien, n'est-ce pas, le langage d'un homme qui songe tout d'abord à son porte-monnaie. Volontairement il réduit son bénéfice dans la proportion de 3 à 1. Quel être insatiable !

Mieux encore, comme le personnel de l'imprimerie a voix au chapitre, puisqu'il a droit à la moitié des bénéfices, je le réunis et lui exposai le cas en lui demandant s'il fallait prendre le travail. Il décida en toute liberté. Deuxième preuve évidente que j'étais fasciné par les billets bleus de M. Murat !

Je m'excuse de donner ces détails, mais puisqu'on s'obstine à mettre ma personnalité en cause, alors que je ne brigue aucun mandat, je suis bien contraint de me défendre.

A ce grief de cupidité on en ajoute un autre. On oppose mon attitude d'hier à celle d'aujourd'hui. Le Quercy oublie simplement qu'il s'est passé quelque chose depuis 1914. Il ne s'agit plus de lutter entre groupements, il faut assurer la vie de la France. Primo vivre. Quand notre patrie épuisée sera relevée on verra à s'occuper de politique. Pour relever la France, il faut l'entente, il faut l'union. Cette union est impossible si l'on s'hypnotise sur le passé. En tournant, au contraire, nos regards vers l'avenir, on songeait aux graves problèmes de demain, nous supporterions les divisions décevantes et désastreuses.

C'est parce que l'immense majorité de la nation veut le relèvement dans l'union que partout se constituent ces ententes qui semblent immorales à M. de Monzie.

Après les représentants du Nord, après Briand, voici Millerand qui constitue une liste où il voisine avec nombre de républicains notoires, mais aussi avec Maurice Barrès, avec l'amiral Bienaimé. Est-ce à dire que Millerand renie son passé. Non, certes, au seul du programme arrêté, écrit le Figaro, « une affirmation de loyalisme, qu'on pourrait appeler le loyalisme du régime, frappe d'abord. C'est la déclaration que les lois fondamentales de la République sont intangibles, et qu'au premier rang de ces lois on doit placer « la loi sur la séparation des Églises et de l'Etat et la loi sur l'enseignement laïque ».

A Paris encore, dans la 3^e circonscription, le parti d'entente nationale présente une liste d'union où voisinent les radicaux (Desplas, Leboucq, etc.), les libéraux (Lerolle, Duval-Arnould, etc.), les républicains de gauche (Spronck, Evain, ROUGIER, président de la Chambre syndicale des hôteliers de Paris, imprimeur à Cahors, Chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre), les ralliés (Marc Sangnier), etc...

En passant, nous souhaitons le succès de notre confrère Rougier.

Et maintenant, de toutes ces tentatives de conciliation, ne nous est-il pas permis de conclure que ce n'est pas faire œuvre de réaction que de préconiser une liste d'union sur un programme républicain ?

Au surplus, M. de Monzie, voulez-vous me permettre deux objections à votre critique intéressée ?

1^o. — Oui ou non, n'avez-vous pas tenté de multiples démarches pour avoir M. Murat sur votre liste ? Si oui, comment ce qui constitue pour moi un acte de félonie, eût-il été pour vous un acte républicain ?

2^o. — A la Chambre, vous avez été un défenseur acharné de la proportionnelle, c'est-à-dire d'un scrutin qui devait donner un représentant à chaque groupement d'opinion.

Vous vouliez, c'est une conclusion logique : un député de DROITE, un du CENTRE, un de GAUCHE.

Moi, renégat, je ne suis pas allé aussi loin. Je me déclare partisan d'une liste comprenant un RALLIÉ, un REPUBLICAIN de GAUCHE et un RADICAL, tous unis sur un programme nettement républicain.

En quoi puis-je mériter votre blâme ? Ou vous étiez loyal à la Chambre et vous devez me féliciter, vous REPUBLICAIN ; ou vous ne songiez à la proportionnelle que pour sauver votre siège et vous n'étiez pas sincère en défendant la proportionnelle.

Au surplus, n'est-il pas reconnu que vous recherchez les voix de droite, de l'aveu même des républicains qui soutiennent votre candidature ? Cela non dans un intérêt national, mais dans votre intérêt PERSONNEL.

Toutes les critiques qui me sont adressées sont publiées sous la signature P. P. qu'une rumeur grandissante traduit par le nom d'un homme avec lequel j'eus toujours de très cordiales relations. Je me refuse à croire à un acte qui serait pour le moins singulier, étant donnée l'attitude que j'eus dans des événements pénibles... pour d'autres.

On a, sans doute, recours à ces initiales pour détourner le public.

Et puis, que l'auteur soit X, Y, P. P. ou Un Vigilant défenseur de la cause monziste, de pareils articles gagneraient à porter une signature complète.

Cela permettrait un rapprochement intéressant entre les passés politiques de l'accusateur et de sa... victime !

En tout cas, il est un de ces Vigilants auquel je dénie le droit de me donner des leçons de probité politique.

Samedi soir, ce Vigilant pérorait et s'indignait de mon attitude.

Vraiment !

Fouillez mon passé, Monsieur, vous resterez bredouille. Vous ne trouverez rien de sale. Si, au contraire, vous tenez à ce que nous passions le votre au crible nous pourrions édifier la galerie.

Ce n'est pas encore vous qui nous empêchez, ici, de proclamer que les patriotes, ceux qui placent l'intérêt de la France au-dessus de tout doivent impitoyablement rayer M. de Monzie.

Peut-on voter pour un homme qui, en 1914, proclamait que nous serions battus ; qui, au cours de la guerre, tandis que nos enfants se faisaient troyer la peau, plaidait pour Almeréyda, défenseur des Boches ; pour des naturalisés suspects ou pour une maison ennemie comme Drecol.

Républicain, je l'ai toujours été sans défaillance, Monsieur, mais avant d'être républicain je suis Français et j'entends avoir le droit, ici, de parler en Français, cela dit-il vous déplaire.

A. COUESLANT.

PRÉCAUTIONS A PRENDRE

De divers points du département, il nous parvient de vives réclamations de la part d'électeurs qui se plaignent de ne pas recevoir leurs journaux ou de les recevoir avec des retards considérables.

C'est la période électorale, diront-ils, et il y a, de ce fait, encombrement de papiers, journaux, imprimés de toutes sortes. L'encombrement est la cause du retard.

Oui, mais c'est parce que nous sommes en pleine période électorale que tous les citoyens tiennent à recevoir ces papiers, journaux et imprimés.

Nous voudrions bien laisser sur le compte de l'encombrement ce retard désagréable. Malheureusement, tous les protestataires se plaignent de ne recevoir rien du tout, ou de recevoir des correspondances à moitié ouvertes, des paquets de journaux dont les adresses sont déchirées ou enlevées.

Certes, nos correspondants n'incriminent personne : mais comme nous sommes en période électorale, des grincements probablement, croient être victimes de quelques manœuvres de

la part d'adversaires. Ont-ils tort ? Ont-ils raison ? Il suffit d'attendre et de veiller.

Il est certain que le mode nouveau et encore incompris du scrutin, que la distribution par l'administration des bulletins et circulaires, laissent le champ libre à toutes les hypothèses, à toutes les suppositions plus ou moins justes, plus ou moins malveillantes.

Tous les électeurs ne sont pas remplis d'une confiance aveugle dans les agents de l'administration politique chargée de l'application de la nouvelle loi électorale.

A tort ou à raison, nombreux sont les citoyens qui croient d'un côté que les candidats officiels sont toujours favorisés. On a eu tant d'exemples sous les yeux : on a été si souvent témoin de fantaisies douteuses à des époques où le contrôle cependant était facile à faire, que ces citoyens sont bien excusables de croire que la nouvelle loi électorale laisse la porte ouverte à des fantaisies encore pires que celles dont certains peuvent se souvenir. Et pourtant... C'est de la vieille histoire, ça ; n'en parlons pas.

C'est pourquoi il serait à souhaiter que des précautions fussent prises pour remédier aux inconvénients de distribution que, déjà, signalent des électeurs habitant des petites communes, voire des centres importants. Prendre ces précautions aujourd'hui rassurera tout le monde électoral qui a si peur de ne pas voir ses sentiments s'exprimer librement et nettement.

Le fera-t-on ? Dans tous les cas, signaler toutes les... erreurs qui pourraient avoir lieu est le devoir de chacun. Ce faisant, ceux qui, quels qu'ils soient, seraient tentés de servir sans scrupule des amis se tiendront sur leurs gardes et de peur d'être pincés, ne commettront pas... d'erreurs !

LOUIS BONNET.

Promotions

M. Birman, sous-lieutenant de réserve à titre temporaire au 7^e R. I. est promu à titre définitif.

Service de Santé

Par décision en date du 13 octobre, les officiers du service de santé ci-après, ayant accompli le temps de service exigé par la loi du recrutement, ont été rayés des cadres :

MM. Rispaill, médecin-major de 1^{re} classe ; Bribes, Cadiergues, Dupond, Espagnol, Recours, Roques, médecins-majors de 1^{re} classe ; Clauda, Lavedan, Sudres, médecins de 1^{re} classe, de la 17^e région.

MM. Caudelon, pharmacien-major de 2^e classe ; Labonne, Meulet, pharmaciens aides-majors de 1^{re} classe, de la 17^e région.

Mutation

M. Moura, lieutenant de complément au 1^{er} bataillon d'Afrique, passe à titre définitif au 7^e d'infanterie.

Des réparations s. v. p.

L'administration des ponts et chaussées fait procéder au rechargement des routes dans la traversée de Cahors. Travail très utile, car les routes sont dans un état épouvantable. La circulation n'est pas facile pour les véhicules de toute sorte qui s'y aventurent, ni pour les piétons.

En temps de pluie, ils sont crottés ; en temps sec, recouverts de poussière. C'est dire que l'administration ne pouvait attendre plus longtemps pour remplir la mission qui lui est dévolue.

Mais nous tenons à signaler deux chemins dont l'état est de plus en plus défectueux.

Le chemin de grande communication qui aboutit de l'Abattoir à la gare de marchandises de Cahors, et le chemin vicinal ordinaire de Cabessut-Cahors au Payrat.

Le premier est absolument encombré, au vu et au su de l'administration, qui, cependant, n'est guère tolérante et qui, d'habitude, sait ordonner

aux délinquants de rentrer dans le droit commun.

Le second est impraticable au su et au vu de l'administration, qui ne paraît guère se soucier de l'intérêt des propriétaires de Cabessut.

Une solution ne saurait manquer d'intervenir avant peu ; d'une façon ou d'une autre, il faut que le chemin de grande communication de l'Abattoir à la gare de marchandises de Cahors, soit désencombré et que le chemin du Réouchet soit rendu praticable.

On bien il faudra que l'administration dise les motifs de sa tolérance d'une part, son indifférence d'autre part.

Les intéressés, des deux côtés, sont bien décidés à obtenir satisfaction. Ils sont d'autant plus décidés que les propriétaires intéressés qui vont de Cabessut au Payrat, ont versé pour la réparation du chemin du Réouchet, une souscription assez importante et que, contrairement aux règlements administratifs, l'administration municipale n'a rien versé.

Question de loyauté, disent les propriétaires. L'administration entendra-t-elle enfin les réclamations justifiées des intéressés ?

L. B.

P. T. T.

Parmi les postulantes reconnues admissibles aux fonctions d'aide, à la suite du concours du 27 janvier 1919, nous relevons les noms des postulantes du Lot : Milles Bourre, Bigot.

Postes

Le ministre des P. T. T. a autorisé la conversion en recette simple des postes de 3^e classe, l'établissement de facteur-receveur de Latouille-Lentillac (Lot).

Il a autorisé la création d'un établissement de facteur-receveur dans la commune de Saint-Laurent (Lot).

Obsèques

Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Manhiabal, ancien économiste de l'Hospice de Cahors.

Pendant 50 ans, avec une intelligence, un dévouement, une probité incontestées, M. Manhiabal gère l'Hôpital de Cahors, et c'est en emportant la sympathie, la confiance unanimes de tous ceux qui l'ont approché, connu, apprécié, qu'il prit une retraite, un repos bien mérités.

C'est au milieu d'un grand concours de population, que ses obsèques ont été célébrées lundi matin.

Au cimetière, M. Daynard, au nom du Conseil d'administration de l'Hospice, a tenu à adresser le dernier adieu à l'homme de bien qui disparaît.

DISCOURS DE M. DAYNARD

Messieurs, Je ne pensais pas avoir l'honneur de prendre la parole dans cette pénible circonstance ; mais, j'estime que la commission administrative de l'Hôpital-Hospice de Cahors, ne peut pas laisser partir sans lui dire un suprême adieu, celui qui fut son principal collaborateur pendant de si longues années.

M. Maniabal a été, pendant une cinquantaine d'années, économiste, c'est-à-dire, en réalité, directeur de notre Hôpital-Hospice. Il était chargé, il avait la responsabilité d'un service ayant un nombreux personnel et en relation avec les administrations publiques.

J'ai été en collaboration pendant les dix dernières années et j'ai constaté avec quel zèle, quel dévouement, quelle haute conscience, il remplissait ses fonctions. Il prodiguait aux malades les soins les plus empressés ; il accueillait les parents avec une bienveillance constante ; il apaisait toutes les difficultés avec son tact, son intelligence et sa loyauté. Il conseillait toute sa pensée et tout son travail à son cher établissement, dont il était la parfaite personnification.

Tous les Cadurciens connaissaient cette figure si digne d'estime et de sympathie, car si M. Maniabal, au cours de sa longue carrière, avait eu beaucoup d'amis, il n'avait pas connu un seul ennemi.

Mon cher Directeur, mon bien cher et vieil ami, au nom de la commission administrative de l'Hôpital-Hospice, au nom de son personnel, au nom des malades qui ont été confiés à vos soins, je dépose devant votre cercueil, ce témoignage public de la manière parfaite avec laquelle vous avez toujours rempli vos fonctions ; j'ajoute le respectueux hommage de nos remerciements, de notre reconnaissance et de nos profonds regrets.

Nous adressons à Mme Veuve Manhiabal, à M. Manhiabal fils, le dévoué directeur-économiste de l'Hôpital, à sa famille si cruellement éprouvée, l'expression de nos bien vives sympathies et de nos sincères condoléances.

Mardi matin également ont eu lieu les obsèques de M. Plancher, beau-père de M. François Ségué, avoué à Cahors.

Nous prions M. Ségué et sa famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Congés scolaires

L'inspection académique nous communique la note suivante :

« Conformément à la décision prise par M. le Recteur pour les établissements de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire supérieur, les écoles primaires élémentaires et maternelles vaqueront vendredi prochain 31 octobre. Les classes de vendredi 31 octobre seront faites le jeudi 30. »

La carte de sucre pour 1920

La carte de sucre, périmée à la fin de cette année, sera renouvelée sous la forme d'une carte départementale. La ration de chaque consommateur reste de 750 grammes par mois. Le ministre du ravitaillement espère, en limitant l'utilisation de chaque carte à un département, effectuer une répartition plus régulière par la connaissance exacte des besoins de chaque région.

Concours agricole

Résultat du concours agricole qui a eu lieu samedi 25 octobre, à Cahors :

Taureaux. — 1^{er} prix, M. Calmels, propriétaire à St-Denis-Catus ; 2^e prix, M. Jean Péry, château de Langre, à Caillac ; 3^e prix, M. Léon Vignals, à Lascabanes ; 4^e prix, M. Antoine Garrigues.

Vaches limousines et garonnaises. — 1^{er} prix, M. Jean Péry, château de Langre, à Caillac ; 2^e prix, M. Baptiste Pons, à Sésac ; 3^e prix, M. Pierre Agard, à Espère ; 4^e prix, M. Labaurie, à Saint-Denis-Catus ; 5^e prix, M. Pierre Doumerc, à Pontécor ; 6^e prix, M. Brugaliers, à Catus.

Vaches salers. — 1^{er} prix, M. Pierre Tournier, à St-Denis-Catus ; 2^e prix, M. Alain Dablanc, à Francoulès ; 3^e prix, M. Louis Tournier, à Maxou ; 4^e prix, M. Rémy Baldy, à Francoulès.

Race porcine (verrats). — Prix d'ensemble : 1^{er} prix, M. Davant, à Cahors ; 2^e prix, M. Emile Malbec, à St-Sernin.

Truies. — 1^{er} prix, M. Vincent, à Catus ; 2^e prix, M. M. Trégou, à Saint-Martin-de-Vers ; mention honorable, M. Davant, précité.

Animaux de basse-cour. — Prix d'ensemble : 1^{er} prix, M. Brel, à Raux ; 2^e prix, M. Richard, à Labéraudie ; 3^e prix, M. Iches à Cahors ; 4^e prix, Mme Céleste Dablanc, à Francoulès.

Probité

M. Courréjon, agent de police, a trouvé sur la voie publique, une petite somme d'argent qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Rixe

L'autorité militaire a ouvert une enquête au sujet d'une rixe qui a eu lieu samedi à une heure de l'après-midi, dans une buvette de la place Galdemar.

Deux soldats russes pris de boisson ont brisé la devanture du débit et cassé de la vaisselle à l'intérieur.

Deux autres militaires russes également pris de boisson ont échangé des coups de poing dans un café des Boulevards samedi soir, vers 9 heures.

COURS DE DANSE

Mademoiselle BARDYÈRE, professeur au Collège de Jeunes filles, a l'honneur d'informer les familles qu'elle reprendra ses Cours de Danse et Maintien, le 6 novembre.

Un cours spécial pour les enfants aura lieu chaque dimanche.

Les séances de Gymnastique rationnelle commenceront également à cette date. Les personnes désireuses de suivre ces cours sont priées de se faire inscrire : 14, Rue Daurade.

LES CAMPAGNES DU 7^e D'INFANTERIE (1914-1919)

(Suite)

Maintenant nous voici au repos, dans les ruines d'une caserne de la Ville héroïque. Oh ! pour quelques jours seulement ! Le temps de se compter, de se remettre physiquement et moralement, afin d'être bien en forme pour de nouveaux combats.

S'il était besoin d'élever l'âme de nos soldats pour les envoyer encore dans la bataille, il suffirait de leur montrer Verdun. Ici tout n'est que ruines et incendies. Les Allemands se sont acharnés sur cette malheureuse cité avec une rage féroce. Des quartiers entiers sont complètement brûlés et, chaque jour, de nouvelles maisons disparaissent sous l'avalanche des obus et des bombes.

Le 8 juillet, le 3^e bataillon remonte en ligne. Il est suivi le lendemain par le 2^e bataillon, qui prend le secteur au S.-E. de Fleury, pendant que le 1^{er}, qui était resté près de Souville, vient au repos à Verdun. Les journées du 9 et du 10 sont marquées par un bombardement ennemi plus intense encore que d'habitude. D'après les déclarations d'un déserteur allemand, ceux-ci doivent prononcer une forte attaque demain sur le Fort de Souville. Aussitôt, le 1^{er} bataillon est alerté et envoyé, dans la nuit du 10 au 11, aux environs du fort pour renforcer la position occupée par le reste du Régiment. Les compagnies exécutent péniblement cet ordre, tant la violence du feu est grande. L'ennemi lance des quantités d'obus lacrymogènes. La 3^e compagnie perd, dans cette marche, la moitié de son effectif ; ce qu'il en reste est obligé de se rejeter dans le fort.

Pendant ce temps, l'attaque allemande s'est déclinée.

Entre 5 heures et 5 heures 30, le centre du 2^e bataillon (5^e Cie) cède sous la poussée ennemie et la ligne se trouve rompue à sa gauche. Autre rupture entre la 5^e et la 7^e à droite, où deux sections tourbillonnent après la perte de leurs chefs : l'adjudant Caumel et le sergent Pellegry. Le centre de la 5^e Cie, renforcé de sa section de réserve, fait un mouvement en avant. Le capitaine Duporcq, qui commande cette compagnie, est tué d'une balle au front.

Trois sections de la 11^e Cie sont étés mises à la disposition du Commandant Chaillot, celui-ci prescrit au Capitaine Syr de contre-attaquer pour rétablir la ligne. La contre-attaque s'exécute sous un déluge d'obus. Le Capitaine Syr est grièvement blessé. Le caporal Laidin entraîne son escouade en criant : « Vengeons nos morts ! » puis tombe tué. L'aspirant Eychenne, de la 11^e Cie, est mortellement blessé. Il dit à ceux qui l'entourent : « Je suis heureux de mourir en montant à l'assaut ! » Le sergent Salard qui le remplace fait preuve de la plus grande bravoure au milieu de sa section bouleversée. Le sergent Cornilly, de la même compagnie, est aussi frappé à mort. Il dit à un de ses hommes qui voulait le panser : « Suivez la compagnie, je n'ai plus besoin de rien ! »

Toute la journée, à gauche, la section Barille, la section de mitrailleurs Meyer et quelques éléments du 167^e, forment une espèce de boucrot isolé de notre ligne, malgré l'envoi d'une section de la 11^e Cie, chargée de faire la liaison.

Le Chef de Bataillon prescrit à une nouvelle section de la 6^e de se porter entre les 5^e et 7^e pour boucher le trou. En orientant cette section, le Lieutenant Bourges, Commandant la 6^e Cie, est tué d'une balle à la tête.

(A suivre).

Lalbenque

Un objet a été trouvé dimanche dans le flet du train de Montauban à Brive qui passe à Lalbenque vers 6 h. du soir. S'adresser au bureau du Journal.

Albas

Le domestique de M. Monville, propriétaire au Moulin, en aidant au chargement de vin sur un auto camion, s'est trouvé lours, en voulant assujettir la servante du lord véhicule sous le timon de ralliement et a eu les deux jambes fracturées.

Le Gérant : A. COUÉSLANT. Imprimerie COUÉSLANT (personnel intéressé).

ÉTUDE

de M^e Georges FONTANGES DOCTEUR EN DROIT AVOUÉ A FIGEAC (Lot) Successeur de son père

PURGE

d'hypothèques légales

Par acte passé devant Maître Henri DELTHEIL, notaire à Aurillac, le vingt juin mil neuf cent dix-neuf, enregistré et transcrit, la Société des aciéries

UNE FORMULE NOUVELLE

Depuis quelque temps l'on voit apparaître dans les journaux, se glisser dans le programme des candidats, une formule nouvelle : c'est celle de « Régies intéressées ».

« Ça fait neuf, ça fait riche ! » Régies intéressées. On veut avoir l'air d'être, au point de vue économique, d'une jolie audace. Et ça peut s'employer d'autant mieux que c'est d'une parfaite imprécision.

Les monopoles qui, de même, il y a quelques années, étaient présentés sur les programmes « avancés » avaient du moins le mérite de la franchise. Mais les essais de monopoles qui ont été faits, ont été lamentables, et personne, sauf peut-être le doux entêté qu'est M. Barthe, n'ose plus en parler. Alors on a trouvé autre chose : C'est la « Régie intéressée ».

Qu'est-ce que la Régie intéressée ? Comment s'appliquera-t-elle ? A quoi cette formule pourra-t-elle correspondre dans la réalité ? Personne, à commencer par les candidats qui la proposent, ne peut le dire. Quelle sera la part de l'Etat ? Pourra-t-on la limiter ? ou ne cherche-t-on pas plutôt à faire encore de l'étatisme, sous le camouflage de la « Régie intéressée » ?

A toutes ces formules, par lesquelles on voudrait donner un gage au collectivisme, s'oppose la doctrine Economique de la Liberté et développement des Initiatives privées. C'est la seule qui ait donné des résultats, la seule qui puisse assurer la richesse d'un pays.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 25.

Le retour à la situation normale

Depuis ce matin, les communications téléphoniques de Paris avec l'Angleterre, l'Espagne, le Luxembourg et le territoire de la Sarre, sont reprises.

Les grèves

Les blanchisseurs et garçons de lavoirs de Paris sont en grève.

Vers Petrograd

De Copenhague : L'Etat-Major de l'armée du nord-ouest annonce officiellement l'occupation d'Ijora. L'armée de Youdenitch continue son avance vers Kolpino, à 20 verstes de Petrograd. Elle rencontre une vive résistance.

Le sort de la Turquie sans l'Amérique

Le Conseil suprême se préparait à régler le sort de la Turquie sans le concours des Etats-Unis, en présence du refus de l'Amérique d'accepter un mandat sur l'Arménie ou la Turquie. Le sort de cette puissance sera fixé, probablement, dans le courant de janvier. Cependant, les Etats-Unis seront quand même représentés aux conférences dans lesquelles le traité de paix avec la Turquie sera discuté.

Les grèves américaines

De Washington : La grève des mineurs américains a une tendance à s'améliorer. On espère que les mineurs consentiront à soumettre leur conflit à un arbitrage.

Dans Petrograd

De Copenhague : Au cours de violents désordres à Petrograd, de nombreuses usines ont été anéanties.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve J. MANHIABAL, Directeur-Economiste de l'Hôpital-Hospice et Madame Léon MANHIABAL née MRNDAILLES. Mlle Jeanne MANHIABAL et M. Henri MANHIABAL et (tous les autres parents) adressent leurs bien sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont manifesté leur sympathie ou assisté aux obsèques de

Monsieur Jean MANHIABAL

Economiste honoraire de l'Hôpital-Hospice de Cahors

REMERCIEMENTS

Madame PLANCHER, Madame et Monsieur François SÉGUÉ et leurs enfants, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Jean-Casimir PLANCHER

Ancien Pharmacien à Paris

leur époux, père, beau-père et grand-père, décédé à Cahors, le 25 octobre 1919, dans sa 77^e année.

ON DEMANDE

UNE APPRENTIE, payée de suite S'adresser : Mlle FOURES, modiste, rue Maréchal Joffre.

COUPÉ A VENDRE

Très bon état

S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE

675 bouteilles vin vieux

Renseignements et adresse au Bureau du Journal.

Maçons sont demandés

pour nos travaux de MARIIGNAC, pour renseignements et conditions S'adresser à la C. E. I. à MARIIGNAC (St-Déat).

Etablissements BRUEL, Fils

SOULLAC (Lot)

ATELIERS DE RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES ET MOTEURS

Sous la direction de M. JUILLIA Mécanicien-spécialiste des 1^{res} maisons de construction de Paris

Réparations et mise au point de tous véhicules et moteurs. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour. — Réparations de carrosseries. — Garnitures de capotages. — Remise en état de magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Transports marchandises par camions automobiles. — Locations de voitures automobiles pour courses et tourisme.

Section Electricité

SOUS LA DIRECTION DE M. LEIBINSON, Ingénieur Electricien diplômé.

Installations basse et haute tension. — Force. — Lumière. — Sonneries. — Téléphones. — Réparations dynamo et magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. Surveillance et entretien d'usines. — Etudes. — Calculs. — Dessins. — Dessins. — Fourniture de matériel.

Télégrammes : BRUEL, Souillac.

TÉLÉPHONE : 4.

LES VAINCUS DE LA VIE

Le Fils d'un Voleur

PAR

JULES MARY

VI

DANS LES RUINES

— Où vas-tu donc ? cria Jean alarmé.

— Je connais le chemin... C'est le plus court.

— Moi aussi, je le connais, et je te prie de descendre tout de suite, entends-tu ?

Déjà elle était en haut. Elle pencha au-dessus de lui sa tête brune où ses yeux brillaient d'un éclat étrange. Elle eut son sourire grave :

— Oh ! tu penses bien que ce n'est pas comme autrefois, et que je ne ferai plus toutes tes fantaisies...

Elle s'engageait le long des machicoulis surplombant la vallée, dans une dégringolade à pic. Déjà on ne la voyait plus. Et mécontent, Ponthierry allait prier Charlotte de l'attendre, car il voulait suivre la jeune fille, lorsqu'il vit, à son tour, la frêle créature grimper sur la muraille.

— Mais, Madame, je vous assure

qu'il y a danger et danger véritable à prendre un pareil chemin... Si vous avez le vertige, vous êtes perdue...

— Je voudrais savoir si vous avez peur aussi pour moi.

— Certes oui, j'ai peur pour vous ! dit-il avec vivacité... Mais puisque vous voulez tenter cette folie, laissez-moi, du moins, passer devant... Je vous indiquerai les mauvais pas...

Il la frôla en la rejoignant ; elle souriait, heureuse, ses jolis yeux bleus ne s'abaissant jamais devant ce regard d'homme encore indécis. La muraille assez large en cet endroit, se rétrécissait en s'élevant. Et chaque effort détachait des pierres qui roulaient sur la paroi en rebondissant dans la Creuse. Ils étaient si haut qu'ils n'entendaient même pas la plongée engouffrée du bloc de granit dans la rivière. A leur gauche, l'abîme ; à leur droite, des débris formant carrière s'entassaient à vingt mètres au-dessous, parmi les broussailles. A droite comme à gauche une distraction, une imprudence et c'était la mort.

La chaleur vibrait sur ces ruines dévorées de soleil. La muraille fendue tordait des bouches contournées de crevasses par où, lestes et prestes, dérangés dans leur sommeil, se faufilaient les lézards. De grosses couleuvres pareilles à du vieil argent poli rampaient sur des ruisseaux étincelants de mica, parmi les restes de statues, de frontons et de chapiteaux, s'allongeaient par-dessus des branches noueuses, puis s'enfonçaient dans le labyrinthe de retraites inaccessibles.

Et dans ce calme joyeux en cette fournaise, les cigales stridaient, inaffigables. La Creuse ruisselait en bas, entre des profondeurs escarpées qui enfermaient les sinuosités du cours de la rivière dans des moraines de gneiss, de quartz et de micascistes ; plus loin, elle se reposait au ras des prairies grasses et enfin disparaissait vers les îlots de la fabrique de Gerbert, au milieu d'une végétation luxuriante d'arbres fruitiers ; de châtaigniers, de noyers et de cerisiers. Les flancs dentelés de l'abîme se hérissaient de rochers gris dont les têtes s'avancèrent comme pour guetter les corps qui, de là-haut, viendraient se braver sur elles et s'y déchiqueter...

D'un pied léger, Cécile marchait sur la redoutable chaussée. Déjà elle était loin. Et par moments, à des courbes du rempart, elle se détachait isolée, sur un horizon immense. Elle allait avec aisance ; à peine parfois semblait-elle hésiter, et un léger balancement de son corps faisait ployer sa fine taille souple. Du reste, elle atteignit la tour carrée.

Elle se retourna. Jean s'engageait dans le même chemin.

— Si vous me donniez la main ? disait-il à Charlotte.

Elle s'imagina surprendre en Cécile comme une bravade. Et bien qu'elle ne sût pas de quoi elle était capable en pareille occasion et quelle figure elle allait faire, elle répondit, hardiment :

— Mais je ne suis pas peureuse, monsieur, je vous jure.

— Soyez attentive et mettez vos

pièdes sur les pierres où vous me verrez poser les miens...

Tous les cinq ou six pas, il rassurait la jeune femme, puis reprenait sa marche prudente, non loin d'elle, prêt à lui porter secours. D'abord tout alla bien. Charlotte s'amusa. Mais au bout de la montée, elle se trouva sur la crête. Un trou béant l'attira, et elle eut cette sensation que la Creuse, dans le vide, essayait de se rapprocher d'elle.

Ponthierry lui cria :

— Non, non, ne cherchez pas la rivière...

Elle releva les yeux, aperçut contre la tour, au bout du trajet périlleux, la silhouette élégante de Cécile. Elle crut voir un sourire railleur, de défi, de mépris, alors que si elle avait été plus près, elle eût entendu simplement la jeune fille murmurer avec inquiétude :

— Pourquoi m'a-t-elle suivie